



Casse sociale chez Elsan : 500 postes en danger !

L'information a été annoncée le 6 juin 2019 aux élus du comité de groupe d'Elsan.

La direction générale a décidé d'externaliser la comptabilité générale, des achats et des ventes de l'ensemble de ses 120 établissements vers 2 plateformes gérées par le prestataire Grant Thornton à Lille et Perpignan engendrant la suppression de la majeure partie des postes des services de comptabilité.

Alors que les annonces ont démarré dans certains établissements, les dirigeants ont osé prétendre être incapable de donner aux organisations syndicales le nombre réel de salariés touchés par ces licenciements. Mais ils assurent qu'une soi-disant proposition d'accompagnement personnalisée au cas par cas sera faite. Ainsi les salariés se verront proposer un des 60 postes créés par Grant Thornton (s'il reste des places !!!) moyennant l'acceptation d'une mobilité géographique, un changement d'employeur à défaut ils seront peut-être reclassés ou licenciés.

La direction nationale ELSAN a pris cette décision au niveau de groupe mais se défausse sur les directions locales pour effectuer la tâche ingrate des licenciements, espérant ainsi échapper à un PSE. Elle espère bien évidemment que tous ces licenciements se feront en silence, sans vague et sans protestation !!!

Selon un rapide calcul des élus du comité de groupe, environ 500 personnes seraient concernées. Malgré notre demande, la direction générale refuse la classification en Plan de Sauvegarde de l'Emploi s'évitant ainsi les minimums requis par la législation française.

L'intersyndicale SUD, CGT, FO et CFE-CGC des élus du comité de groupe Elsan trouve inadmissible cette casse sociale au profit de l'outil numérique. Il est aberrant de considérer que le renvoi d'environ 2% des 23000 salariés puisse être bénéfique pour le groupe au regard d'un gain de temps et pour un prix de prestation équivalent aux salaires économisés sur les licenciements.

Cette première vague de licenciement risque de plus n'être que la première d'une longue série concernant les métiers administratifs et de supports (facturation, PMSI, service RH,...) du groupe ELSAN.

Il est inconcevable de laisser les directeurs des établissements gérer au cas par cas la suppression des postes pour éviter la classification en PSE et ainsi proposer un accompagnement des salariés au rabais qui sera dépendant de la santé financière des cliniques et du bon vouloir de leur dirigeant d'ouvrir de vraies négociations sur l'accompagnement social.

L'intersyndicale SUD, CGT, FO, CFE-CGC demande à la direction générale de Elsan d'assumer ses responsabilités et de reconnaître l'existence d'un PSE au niveau du groupe.

Elle réclame l'ouverture de négociations en comité de groupe dans le but de limiter au maximum la casse sociale et d'être égalitaire dans l'accompagnement de tous les salariés concernés.